

PROCES-VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 08 MAI 2026

Ce procès-verbal sera proposé à l'adoption lors de la séance du prochain Conseil Municipal.

SEANCE ORDINAIRE DU VENDREDI 08 MAI 2026

Membres du Conseil : 19 L'an deux mille vingt-six, le huit mai à dix heures, le Conseil Municipal de la Commune de SALLES SUR MER, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Madame Chantal SUBRA, Maire.

Présents : 13 Présents : Mmes Sandra ARSIVAUD, Claire-Marie BIGEAYE, Patricia LEPINE, Hanna OCHSENBEIN, Josette RAIMON, Martine SCHEID, Chantal SUBRA.

Pouvoirs : 2 MM. Lionel DAMESTOY, Eric DRAPEAU, François JOUANNAULT, Olivier LANERES, Dominique MOREL, Eric THICKETT.

Votants : 15 Absents ayant donné Pouvoirs : M. Eric FAUCHER à M. Eric THICKETT
Mme Béatrice PEREIRA à Mme Josette RAIMON

Date de Convocation : Absents excusés : MM. Damien BREAU, Patrick RAMOS et Gérard VILATTE
21/04/2026 Absents : Mme Andrée JOUSSEAUME
Secrétaire de séance : Mme Josette RAIMON

Le quorum étant atteint, Madame le Maire ouvre la séance à 10h00.

Madame Josette RAIMON est désignée secrétaire de séance.

Madame le Maire salue la présence de la Rosière 2025, Inès PONIARD—GIGON et de 5 jeunes du Conseil Municipal des Enfants : Cassandre BERNARD, Doryan GIRAUD, Juliette LEORAT, Joachim MANKOWSKI, Lily MICHEAU.

♦ EXAMEN DES DELIBERATIONS

Délibération n°1 Election de la Rosière 2026

Madame le Maire rappelle l'origine de la tradition de « la Rosière », instaurée par le testament de Monsieur Pierre EVEN, en présence de 5 jeunes du Conseil Municipal des Enfants (Cassandre, Doryan, Joachim, Juliette et Lily)

La gestion du legs de Pierre EVEN est faite dans la pure tradition :

- un tiers est consacré à l'école, inclus dans le financement des projets de l'école,
- un tiers pour le Club des Aînés, inclus dans le financement du repas annuel,
- un tiers pour la Rosière. La première Rosière a été élue en 1881.

4 jeunes filles pouvant être rosière étaient présentes :

- Charlotte BOUIN née le 21/10/2007
- Morgane BRARD née le 25/10/2007
- Julie CASTREC née le 14/04/2008
- Lise DUPUY née le 22/06/2007

3 ont fait acte de candidature pour être rosière : Charlotte BOUIN, Morgane BRARD et Julie CASTREC.

Chaque Demoiselle ayant exposé ses motivations, les 4 Demoiselles ont participé au vote.

- Charlotte BOUIN née le 21/10/2007 (électrice et candidate)
- Morgane BRARD née le 25/10/2007 (électrice et candidate)
- Julie CASTREC née le 14/04/2008 (électrice et candidate)
- Lise DUPUY née le 22/06/2007 (électrice)

Dès le 1^{er} tour de scrutin, les résultats ont été les suivants :

- Charlotte BOUIN 2 voix sur 4
- Morgane BRARD 1 voix sur 4
- Julie CASTREC 1 voix sur 4

Mademoiselle Charlotte BOUIN est donc élue « Rosière 2026 » et Mesdemoiselles Morgane BRARD et Julie CASTREC ont été élues demoiselles d'honneur.

A l'unanimité le Conseil Municipal entérine l'élection de Mademoiselle Charlotte BOUIN en tant que Rosière 2026.

La Rosière 2026 sera couronnée pour la Fête de la Rosière le 20 juin 2026.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 16 voix pour.

L'ordre du jour étant épuisé Madame le Maire clôt la séance à 10h15.

Fait à Salles sur Mer, le 21/05/2026.

Le Maire, Chantal SUBRA

La Secrétaire de Séance, Josette RAIMON